

**Le problématique accès à l'édition des romanciers algériens
pendant la période coloniale (1893-1950).
The problematic access to publishing of Algerian novelists
during the colonial period (1893-1950).**

MERDACI Nadjia

Université Constantine 1-Mentouri (Algérie)

mnadjia94@yahoo.com

Reçu le: 05/03/2024 Acceptée le: 30/05/2024

Résumé :

Le premier roman algérien de langue française écrit et souvent publié entre 1893-1950, considéré par critiques et historiens comme « mineur », a été pleinement rejeté du bilan de la littérature algérienne de la période coloniale. Une des raisons de ce désaveu est son extrême idéologisation : dans plusieurs cas, il a porté le message de la France coloniale. La raison de cette allégeance est éditoriale. L'édition d'auteurs algériens n'a jamais été aussi problématique qu'en cette période. Les auteurs qui ne donnaient pas explicitement des gages de leur soumission au dogme colonial n'étaient ni soutenus ni publiés. Ainsi, des personnalités des champs politiques et littéraires, dûment sollicitées par les auteurs en tant que garants, vont intervenir pour appuyer l'édition de leurs protégés, en témoignant de leur loyauté envers la France, au moment où d'autres prenaient l'initiative dans des préfaces et des avant-propos de leur adhésion à la France coloniale. Ce roman, qui n'a pas été globalement stipendié à l'ordre colonial, est aujourd'hui relégué dans l'oubli.

Mots clés : Roman algérien « mineur » ; accès à l'édition ; recherche de garants ; affiliation au dogme colonial ; idéologisation du discours ; rejet dans l'oubli.

Abstract:

The first French-language Algerian novel, written and often published between 1893 and 1950, was considered "minor" by critics and historians, and has been completely disregarded in the assessment of Algerian literature during the colonial period. One of the reasons for this disavowal is its extreme ideologisation: in many cases, it carried the message of colonial France. The reason for this allegiance is editorial. Publishing Algerian authors was never as problematic as it was during this period. Authors who did not explicitly pledge their submission to colonial dogma were neither supported nor published. Political and literary figures, duly asked by the authors to act as guarantors, intervened to support the publication of their protégés, testifying to their loyalty to France, while others took the initiative in prefaces and forewords to express their support for colonial France. This novel, which was not, on the whole, stipendiary to the colonial order, has now been relegated to oblivion.

Keywords: "Minor" Algerian novel; access to publishing; search for guarantors; affiliation with colonial dogma; ideologisation of discourse; relegation to oblivion.

INTRODUCTION

Dans l'Algérie coloniale, les ressources médiatiques (édition, presse) n'ont pas été généralement consenties aux Indigènes algériens pour forger et accompagner leur littérature, principalement de langue française. Les aspirants à l'écriture littéraire, appartenant souvent aux élites urbanisées, devaient s'engager dans des épreuves assez mortifiantes pour être publiés ; ce qui n'était pas offert à tous. La rareté des moyens d'impression et les difficultés autant administratives que financières d'y accéder ont limité dans la communauté indigène le nombre d'écrivains et d'œuvres publiées pendant la période coloniale. Dans une recension de la littérature de fiction des Français d'Algérie, le P. Jean Déjeux (1978) chiffre par centaines le bilan d'auteurs et d'œuvres européennes directement rattachés à la colonisation française du pays, entre 1895 et 1962 (1). Quatre cents-quatre-vingt sept œuvres, notamment dans la littérature de fiction ont été publiées. Compte-t-on seulement par dizaines les auteurs et les œuvres de la communauté indigène ?

L'objet de cette étude est de circonscrire le rôle des médias , principalement de l'édition, dans la formation de la littérature algérienne de langue française pendant une partie majeure de la période coloniale, plus précisément de 1891, date de la publication en revue du premier texte de fiction, une nouvelle de M'hamed Ben Rahal, « La Vengeance du cheikh », à 1950, année de l'édition à compte d'auteur du roman « Le Fils du pauvre. Fouroulou Menrad, instituteur indigène » de Mouloud Feraoun, précédant la période de repli des écrivains algériens vers l'édition parisienne, favorisée par l'ampleur de la guerre anticoloniale (1954-1962) sous l'égide du FLN-ALN.

Longtemps dans l'Algérie coloniale française, sous gouvernement militaire dès les premières années de la guerre de conquête (1830-1866) puis civil, en 1870, le métier d'éditeur était lié à celui d'imprimeur, soumis à la délivrance d'un brevet par les autorités. Ce brevet et cette fonction stratégiques étaient réservés aux seuls Français. La presse était placée sous le contrôle de la Loi de 1881, applicable aux colonies, mais avec d'indépassables restrictions pour l'Algérie où le directeur d'une publication devait être obligatoirement de nationalité française. Cette double contrainte juridique et statutaire barrait le chemin à une édition et une presse indigènes strictement autonomes et limitait en conséquence une prise de parole du peuple algérien sous le joug colonial.

L'objectif principal assigné à cette étude est d'établir les conditions d'accès à l'édition et l'intégration dans le champ littéraire d'auteurs indigènes algériens de fiction romanesques. Une question s'impose : par quels biais, ces auteurs ont pu potentiellement contourner les contraintes pour publier leurs œuvres face à deux pesantes censures ; d'une part, celles des moyens juridiques et matériels qui leur font défaut pour créer des maisons d'édition ; de l'autre, le contrôle vigilant des publications indigènes édicté par les autorités coloniales.

Pour répondre à cette question fondamentale, cette réflexion envisage de décrire dans une démarche empirique le fonctionnement de l'édition disponible pour les auteurs indigènes, répondant à leur velléité d'écriture et de création littéraire dans le genre

romanesque, le plus lu et consacré à l'époque d'éveil de leur littérature. Deux aspects sont observés dans cette étude. 1°) Les voies de l'édition aux écrivains indigènes se déploient dans des espaces différents : colonial (Algérie, Maroc), métropolitain et étranger (Égypte), exceptionnellement indigène, auxquels s'ajoute la formule d'édition à compte d'auteur ; 2°) L'édition étant puissamment surveillée dans la colonie française d'Algérie, les auteurs indigènes doivent rechercher des biais, trouver des garants, pour parvenir à concrétiser leur projet littéraire et à être publiés.

L'hypothèse, exposée ici, est de lier le travail de création littéraire des Algériens à la politique et à l'idéologie suscitant l'intervention de l'ordre colonial, de ses différents acteurs et institutions dans l'accompagnement et le contrôle d'une littérature algérienne émergente. Les résultats de l'entrée des Indigènes écrivant des fictions romanesques dans l'édition s'apprécient à travers les chiffres d'un bilan qui reste en deçà de la communauté qu'ils représentent. Pour reprendre une position d'Olivier Martin les « chiffres ne constituent toutefois pas une fin en soi : le sociologue les utilise pour étayer son raisonnement, pour identifier des faits... » (2018 : 26). Il s'agit, particulièrement, à travers les données éditoriales réunies dans cette étude d'établir des faits réductibles à l'analyse socio-historique. Deux aspects sont développés dans cette enquête :

1°) *La complexité de l'édition.* Qui édite les auteurs indigènes algériens ? La localisation des maisons d'éditions et l'indexation de leur statut (édition française, étrangère, coloniale, indigène ou à compte d'auteur) permet de fixer au-delà de stratégies d'auteurs (que peut signifier, par exemple, le choix d'un éditeur en termes de carrière et d'image ?) leur répartition géographique et éditoriale. La lecture de chiffres éditoriaux informe aussi bien sur les attitudes du champ éditorial envers la demande d'auteurs indigènes que les obstacles qu'il leur oppose.

2°) *L'adoubement des écrivains dans l'édition.* Les auteurs indigènes sont tenus pour être édités de rejoindre une conformité politico-idéologique coloniale ; ils peuvent le faire volontairement parce qu'ils croient à la colonisation française de l'Algérie où ils le font par nécessité. Des personnalités de la littérature française ou de l'administration qu'ils ont sollicitées ont accepté de leur servir de garants, leur mettant le pied à l'étrier ; mais, ce n'est jamais sans contrepartie. Les préfaciers et les introducteurs d'auteurs auprès d'éditeurs s'accordent pour tirer un bénéfice politique et idéologique de leur action, très rarement littéraire. Leur horizon commun est de glorifier l'histoire présente, celle de la domination française de l'Algérie. Dans cette optique, Ali El Hammami (Algérien résident au Maroc puis dans des pays du Moyen Orient) et son préfacier Abd-El-Krim El Khattabi, le héros rifain, sans concession envers la France coloniale, choisissent d'éditer dans un pays étranger échappant à l'emprise coloniale française, l'Égypte.

3°) *Des auteurs inédits et méconnus.* Des auteurs, non pas qu'ils n'aient pas de mérites, ont été laissés sur le bord du chemin de l'édition et longtemps ignorés. Omar Samar (en 1893-1895), Ahmed Bouri (en 1910-1911), Mohammed Sifi (en 1940) n'ont pu éditer leurs œuvres et se sont tournés vers la presse française dite indigénophile. Mais, contrairement aux expériences française et européenne aux XIX^e et début du XX^e siècle où *la relation entre la littérature et la presse* s'est développée dans un contexte d'évidents

progrès dans la scolarisation et l'alphabétisation des populations encourageant l'essor industriel de la presse et l'avènement du phénomène du roman-feuilleton, l'Algérie coloniale, en dehors de la grande presse des cités, est demeurée à un stade artisanal. La publication de la littérature indigène dans différents médias (journaux, revues, anthologies littéraires) ne l'a pas sortie de l'ornière.

Le roman premier des Indigènes dans l'Algérie coloniale a été aux lendemains de l'indépendance du pays répudié par les critiques et les historiens et considéré comme « mineur » en raison de ses orientations politiques et idéologiques manifestement et majoritairement pro-coloniales.

1. L'ÉDITION DANS L'ALGÉRIE COLONIALE : DONNÉES CHIFFRÉES

L'édition de journaux et de livres n'as été consensuelle pour les Indigènes dans l'Algérie coloniale française. Le métier d'éditeur, et celui d'imprimeur qui en découlait, étaient réglementés. Ce n'est que tardivement après la première guerre mondiale (1914-1918) que s'opère une très factuelle ouverture dans l'impression de journaux, particulièrement en langue arabe. Relativement au livre et à la littérature, le recours à l'édition française et coloniale était déjà acquis pour les aspirants-écrivains européens d'Algérie, qui pouvaient aussi publier à compte d'auteur auprès d'un large réseau d'imprimeurs dans le pays. Les auteurs indigènes de fictions romanesques allaient suivre leur exemple, non sans obstacles, et le plus dirimant fut celui de l'alignement sur les thèses colonialistes. Dans l'Algérie coloniale, l'édition indigène, arrivée après la Seconde Guerre mondiale était restrictive et le choix de publier, à l'étranger, hors de l'influence de la France impériale, inaccoutumé.

1.1. L'édition dans l'Algérie coloniale, un domaine fermé aux Indigènes

Il n'y a pas formellement d'édition sans éditeur possédant les ressources de l'imprimerie. Le brevet d'imprimeur, décerné par l'armée française au début de la conquête, puis par le gouvernement civil, depuis 1870, n'était pas attribué aux Indigènes algériens, à l'exception dans les années 1920-1930 dans le secteur de la presse. Des brevets d'imprimeur, particulièrement en langue arabe, ont été remis à l'Imprimerie musulmane, proche de l'Association des Ouléma musulmans d'Algérie de Cheikh Abdelhamid Ben Badis, publiant ses journaux (« El Mountakid », 1925 ; « Ech-Chiheb », 1926) et la plupart des titres en langue arabe de l'Est algérien, au journal « En Nadjah » (1921-1961), de Abdelhafid El Hachimi et Smaïl Mami et, exceptionnellement en langue française, à Rabah Zenati, fondateur de « La Voix Indigène », tous localisés à Constantine.

Partout en Algérie, le gouvernement autorise l'ouverture d'imprimeries de labeur pour des Indigènes, spécialisées dans les petits travaux commerciaux (calendriers, cartes de visite, formulaires administratifs, affiches de galas). L'impression de livres leur échappait totalement et le métier d'éditeur est réglementé exclusivement en faveur de la population européenne de la colonie. La situation est différente pour les écrivains potentiels coloniaux

soutenus par un réseau dense d'éditeurs, qui sont le plus souvent des imprimeurs. Ainsi, à Alger, l'œuvre de Musette (pseudonyme d'Auguste Robinet), publiée depuis la fin du XIX^e siècle, bénéficie de l'intérêt de la Revue algérienne, des imprimeurs J. Angelini, Victor Rollet, Cohen et Solal, jusqu'aux Papeteries Gojosso dont l'objet social n'était pas l'impression de livres et brochures. L'imprimerie Fontana, la première à acquérir des caractères arabes, a édité un Coran et publié l'essai de Cherif Benhabilès, « L'Algérie française vue par un Indigène » (1914). Elle se spécialise dans la littérature arabe classique, se tournant vers le Moyen Orient. De petits éditeurs de quartiers d'Alger s'engagent dans l'édition littéraire : ainsi, Ferrari (Godin), Brigan (Henryme, Roussel), la Typo-litho (Victor Brenga), la Typographie d'art (Marie Bugéja, Marie Faure-Sardet), France-Afrique (Florenchie, Albert Truphémus, Bugéja), Ladau (Reval). Après la Grande Guerre (1914-1918), il y a l'arrivée d'éditeurs professionnels. Trois noms sont signalés pour s'être projetés dans la durée : Soubiron (Lucienne Jean-Darrouy, Truphémus, Charlet, Chollier, Henri de Montherlant, Laquière, Gojon), Baconnier (Lucienne Jeanne-Favre, Charles Hagel, Rozet, Capuy), Charlot (Claude Fréminville, Emmanuel Roblès, Albert Camus, avant de faire des carrières remarquées à Paris). Ce réseau d'imprimeurs-éditeurs et d'éditeurs algérois, aux riches catalogues, est prolongé dans les grandes villes du pays par des imprimeurs-éditeurs comme Fouque et Plaza, à Oran, J. Beaumont, Camoëns, Lefret, Paul Braham, Attali et Fils, Chapelle, Paulette et Fils, à Constantine.

Les imprimeurs-éditeurs et éditeurs coloniaux se sont tardivement intéressés aux écrivains de la communauté indigène, répondant d'un critère exclusif d'être dans la clientèle de la France. En cent-trente-deux années d'occupation française de l'Algérie (1830-1962), le bilan de l'édition indigène est insignifiant : en 1946, agréé comme éditeur, Abdelkader Mimouni (Bennabi, 2005 : 322) fonde En Nahda, qui publie Malek Bennabi, Abdelaziz Khaldi, Mohand-Cherif Sahli et Kateb Yacine.

Un constat : longtemps, depuis son apparition dans la dernière décennie du XIX^e siècle, la littérature de fiction de langue française des Indigènes algériens se distinguait par sa rareté et le volontarisme de ses auteurs.

1.2. Les voies de l'édition du roman indigène

Pendant la période coloniale, quatre destinations ont été offertes aux auteurs indigènes de fiction romanesque : l'édition professionnelle française, à Paris principalement, l'édition coloniale (y compris au Maroc, sous protectorat français), l'édition indigène et, enfin, l'édition à compte d'auteur. Quantitativement et aussi qualitativement, cette offre reste étroite en raison de la difficulté des aspirants à l'écriture à être scrupuleusement publiés sur la base de leur texte. L'extrême insuffisance du livre indigène n'a pas suscité dans la population instruite de vocation pour l'écriture. La situation est plus déplorable pour ceux qui auront envisagé d'écrire en langue arabe confrontés, dans la même mesure, à l'absence de structures éditoriales dédiées. Fontana, le seul éditeur colonial à acquérir des machines d'impression à caractères arabes les a ignorés.

- *L'édition professionnelle française*

Plusieurs auteurs font le choix de Paris et de la France pour être publiés, parfois d'un pays étranger, comme le Maroc. En 1910, l'éditeur parisien Piazza, spécialisé dans les publications d'art, a publié les textes littéraires cosignés par le peintre orientaliste Étienne Dinet et son guide Slimane Ben Ibrahim Baâmer, notamment leur roman « Khadra, la danseuse des Ouled Naïls » (1910), un conte d'amour et de folie. Ben Cherif, faisant accompagner son nom de la mention « Caïd des caïds », publie chez l'éditeur Payot, à Paris, « Ahmed Ben Mostapha, goumier » (1920), un roman à la gloire de la France. Né et grandi à Miliana dans une famille patricienne, son père était le cadî de la cité, Hadj Hamou était un membre influent de l'establishment politique indigène de la période des années 1920-1950, exerçant la profession de mouderès (enseignant), publie chez l'éditeur Monde moderne (Paris) « Zohra, la femme du mineur » (1925), une chronique de la société indigène de l'Ouarsenis confronté au choc colonial. Il symbolisait cette élite indigène urbanisée qui a rejoint dans l'entre-deux-Guerres mondiales du XX^e siècle le camp de la colonisation. Ferenc Hardi projette son roman comme « une illustration de l'égalité et de la fraternité entre les différentes communautés présentes » (Hardi, 2005 : 74). Mais comment les Indigènes figés dans l'altérité coloniale entreront-ils dans le melting-pot colonial ?

Chukri Khodja est édité successivement par l'éditeur parisien Radot (« Mamoun ou l'ébauche d'un idéal », 1929) et un imprimeur d'Arras (« El Euldj, captif des Barbaresques », 1930). Dans ces deux romans, le passage dans la culture et dans les mœurs de l'Autre est discutée, mais ni Mamoun ne sera un authentique Français ni El Euldj, français capturé en haute mer, acheté et islamisé par un notable de la Régence turque à Alger, ne sera entièrement musulman. Abdelkader Djeghloul évoque une « assimilation impossible » (1985).

À l'image de Slimen Ben Ibrahim Baâmer, Saâd Ben Ali (« Aïchouch, la Djellabiya, princesse saharienne » et « La Tente noire », 1933) n'a pu publier chez l'éditeur Les Œuvres représentatives, à Paris, que parce qu'il était associé au célèbre explorateur René Pottier. Il ne fait pourtant pas de doute que l'apport de Saâd Ben Ali a été déterminant dans les deux récits où l'histoire et les traditions locales trouvent leur juste place.

- *L'édition coloniale*

En Algérie, des auteurs ont contourné les obstacles de l'édition coloniale. Ali Hamza a cosigné avec Victor Marciano, chez l'éditeur Fouque à Oran, « Le Bigame, roman de mœurs musulmanes » (1936), dressant un tableau malheureux de la bigamie et de l'abandon de la première épouse dans la société indigène. Marciano était une personnalité oranaise connue, président de l'association « La Gaieté oranaise », et Hamza était un des chefs du syndicat du port d'Oran. Le roman « Myriam dans les palmes » (Plaza, Oran, 1936) de Mohammed Ould Cheikh, de la Fédération des Ouled Sidi Cheikh, raconte un épisode de la question de l'impossible assimilation française des Indigènes. Le roman de Rabah et Akli Zenati « Bou El Nouar, le Jeune Algérien » (1943) a été accueilli par le rare éditeur algérois

La Maison du Livre. Longtemps instituteur depuis le début du XX^e siècle, entre autres postes à Constantine, Rabah Zenati a été un des fondateurs de l'Association des instituteurs français d'origine indigène, contribuant à sa revue « La Voix des Humbles » (créée en 1929), dirigeant avec son fils Akli, avocat à Guelma, l'hebdomadaire « La Voix indigène » (fondé en 1938), devenant « La Voix libre » au début des années 1950. Le Jeune Algérien a pu dès avant la Grande Guerre et jusque dans les années 1930 un personnage typique de l'élite indigène francisée, incarnant un horizon de modernité contrarié par les pesanteurs de la religion musulmane. Marie-Louise Amrouche doit à son frère Jean El Mouhoub, obligé d'André Gide et cadre de la maison d'édition Charlot (Alger, puis Paris), d'avoir publié « Jacinthe noire » (1947), un roman intimiste nettement décalé par rapport à la réalité de l'Algérie coloniale. Le grand écrivain français en signe la préface. Publiant, en 1941, chez Baconnier, un des plus grands éditeurs d'Alger, son roman « Hind à l'âme pure ou l'histoire d'une mère », Aïssa Zehar, interprète judiciaire, a été longtemps un élu de la municipalité de Bordj Bou-Arréridj où sa famille a de vieilles racines. Sa position éminente dans le champ politique colonial a été un sûr appui dans l'édition de son roman par une maison coloniale.

À ces auteurs publiés en Algérie, il convient d'ajouter Saïd Guennoun, Algérien résident au Maroc, ayant le grade de commandant dans l'armée du protectorat français, responsable au moment où il écrivait du renseignement indigène. Guennoun publie la même année 1933 aux Éditions Omnia, à Rabat, un traité d'anthropologie berbère sur la tribu des Zaïans (« La Montagne berbère », 1^{ère} éd., Paris, 1929) et un roman « La Voix des monts » sur l'avancée des troupes française dans le pays progressivement soumis.

- L'édition indigène

Malek Bennabi a donné, en 1948, à En Nahda, un roman intitulé « Lebbeik, pèlerinage des pauvres ». C'est le récit d'une rédemption dans l'Islam d'un charbonnier ivrogne de Bône. L'avenir situera Bennabi du côté de la réflexion sociologique et théologique plus que de la fiction romanesque. Il n'y aura pas, jusqu'à l'indépendance, d'édition strictement algérienne.

- L'édition à compte d'auteur

D'autres auteurs de fictions romanesques ont recouru à l'édition à compte d'auteur auprès d'un éditeur ou d'un imprimeur. C'est le cas, en France, pour Chukri Khodja pour son second titre « El Euldj, captif des Barbaresques » (1930) et de Mouloud Feraoun, refusé à Alger par l'éditeur Charlot, en 1946, qui devra se rabattre en 1950 sur l'éditeur Les Cahiers du Nouvel humanisme, à Pau (France), pour la première mouture du « Fils du pauvre », sous-titrée « Fouroulou Menrad, instituteur indigène ». À Alger, Djamilia Debèche, animatrice de la radio locale, membre d'un syndicat de l'enseignement, affiliée à l'Association des Écrivains algériens d'inspiration coloniale, a autoédité « Leïla, jeune fille d'Algérie » (1947) et, plus tard, « Aziza » (1955). Ali Hammami a publié « Idris (1959) chez un imprimeur francophone du Caire, probablement aidé par le Bureau du Maghreb

Le problématique accès à l'édition des romanciers algériens ————— Merdaci Nadjia arabe, du résistant anticolonialiste rifain Abd-El-Krim El Khattabi. C'est l'unique roman, écrit dans une perspective kaléidoscopique, qui pourfend ouvertement le colonialisme français au Maroc et dans les pays du Maghreb. Interdit dans les pays du Maghreb, il ne sera publié en Algérie qu'en 1976 par la Société nationale d'édition et de diffusion (SNED).

Ce tableau chronologique récapitule les données globales de l'édition de fictions romanesques des Indigènes algériens pendant la période coloniale, précisément des années 1890 aux années 1940. À partir de 1952, plus aucun roman algérien n'est publié dans le pays. Les auteurs de cette période, marquée par la Guerre d'Algérie (1954-1962), seront édités pour l'essentiel en France. Sont mentionnés les auteurs, les œuvres et leur année de publication, le lieu d'édition, le type d'édition (française, coloniale, étrangère (Maroc, Égypte), indigène).

	<i>Auteurs, œuvres, année d'édition</i>	<i>Édition Française et autre</i>	<i>Édition coloniale</i>	<i>Édition algérienne</i>	<i>Édition à compte d'auteur</i>
1	Slimen Ben Ibrahim Baâmer (avec Étienne Dinet), « Khadra, la danseuse des Ouled Naïls », 1910.	Piazza, Paris			
2	Ben Cherif, « Ahmed Ben Mostapha, gommier », 1920.	Payot, Paris			
3	Hadj Hamou, « Zohra, la femme du mineur », 1925.	Le Tour du Monde, Paris.			
4	Chukri Khodja, (1) « Mamoun, l'ébauche d'un idéal », 1929 ; (2) « El Euldj, captif des Barbaresques », 1930.	(1) Radot, Paris.			(2) Imprimerie Arras
5	Saïd Guennoun, « La Voix des monts », 1933.		Éditions Omnia, Rabat (Maroc)		
6	Saâd Ben Ali (avec René Pottier), (1) « Aïchouch, la	(1, 2) Les Œuvres repré-			

	Djellabiya, princesse saharienne » ; (2) « La Tente noire », 1933.	sentatives, Paris.			
7	Mohammed Ould Cheikh, « Myriam dans les palmes », 1936.		Plaza, Oran		
8	Ali Hamza (avec Victor Marciano), « Le Bigame, roman de mœurs musulmanes », 1936.		Fouque, Oran		
9	Aïssa Zehar, « Hind à l'âme pure ou l'histoire d'une mère »		Baconnier, Alger		
10, 11	Rabah et Akli Zenati, « Bou El Nouar, le jeune Algérien » (1943).		Maison du Livre, Alger		
12	Djamila Debêche, (1) « Leïla, jeune fille d'Algérie », 1947; (2) « Aziza » (1955).				(1, 2) Imprimerie Charras, Alger.
13	Marie-Louise Amrouche, « Jacinthe noire » (1947).		Charlot, Alger-Paris		
14	Malek Bennabi, « Lebbeik, pèlerinage des pauvres », 1948.			En Nahda, Alger	
15	Ali El Hammami, « Idris, roman nord-africain », 1948.				Le Caire (Égypte)
16	Mouloud Feraoun, « Le Fils du Pauvre. Fouroulou Menrad, instituteur indigène », 1950.				Cahiers du Nouvel Humanisme, Pau (France)

Tableau 1 : *Bilan de l'édition d'auteurs dans la période coloniale (1910-1950)*

- *Auteurs inédits*

Trois auteurs de fiction romanesque, qui doivent être portés au bilan de la littérature algérienne de langue française, n'ont pas été édités. Cependant leurs textes sont restés inédits et découverts après l'indépendance. En 1940, Mohamed Sifi (pseudonyme de l'instituteur batnéen Ali Belhadj) participe au concours de la section indigène du Grand prix littéraire de l'Algérie, parrainé par le Gouverneur général, et en obtient la consécration pour son autobiographie romancée « Souvenirs d'enfance d'un blédard ». Installé à Boufarik, Sifi se fait connaître en 1937 par un mémoire sur « La politique algérienne de 1925 à 1937 », dénonçant les brimades subies par les Indigènes dans les cités européennes, qui lui valu l'hostilité de l'administration coloniale. Malgré la récompense du Grand prix littéraire de l'Algérie, son récit n'a suscité l'intérêt d'aucun éditeur et il n'a pas prévu de le publier à ses frais. Le 27 avril 1946, François Bonjean, écrivain français résident au Maroc, en a publié des extraits dans l'hebdomadaire « TAM » (Tunisie, Algérie, Maroc).

Cependant, la contribution des journaux la plus caractéristique a été la publication de romans-feuilletons d'Omar Samar, journaliste, signant aussi Zeïd Ben Dieb, donnant successivement « Ali, ô mon frère » (1893) et « Divagations d'âmes. Roman de mœurs exotiques et mondaines » (1895) à « El Hack » et « L'Éclair-La Bataille algérienne », paraissant à Bône. Ahmed Bouri, instituteur à Nedroma, membre de l'Association des Instituteurs algériens d'origine indigène, élu local, a confié « Musulmans et Chrétiennes » (1910-1911) à « El Hack-Le Petit Égyptien » (Oran). Ces deux auteurs peuvent être considérés comme les pionniers du roman algérien.

Entre 1893 et 1950, sur une période de cinquante-sept ans, dix-neuf auteurs indigènes algériens ont écrit des fictions romanesques. Seize romanciers ont été publiés dans quatre pays (Algérie, France, Maroc, Égypte) dans différents types d'éditions. Cinq d'entre eux ont été favorablement accueillis et publiés en France par l'édition professionnelle (Ben Ibrahim, avec Dinet ; Ben Cherif ; Hadj Hamou ; Chukri Khodja, Saâd Ben Ali avec Pottier ; sept ont été agréés par l'édition coloniale (Ould Cheikh, Ali Hamza avec Marciano, Aïssa Zehar, Rabah et Akli Zenati, Marie-Louise Amrouche, en Algérie ; Saïd Guennoun, au Maroc) ; un seul auteur a été publié par un éditeur indigène ; trois se sont dirigés vers l'autoédition : en France, Mouloud Feraoun ; en Algérie, Djamilia Debêche ; en Égypte, Ali El Hammami. Il est possible que Chukri Khodja ait publié à ses propres frais son second roman (« El Euldj »). Trois sont restés inédits et découverts tardivement (Samar, Bouri, Sifi).

	Type d'édition	Auteurs	%
1	Édition professionnelle (France)	5	31,25
2	Édition coloniale (Algérie, Maroc)	7	43,75
3	Édition indigène	1	6,25
4	Édition à compte d'auteur	3	18,75

Tableau 2 : *Romanciers indigènes édités (1910-1950)*

2. Les formes d'intégration au champ littéraire

L'hypothèse, formulée dans cette étude de l'édition d'auteurs indigènes de fictions romanesques comme une sanction à la fois politique et idéologique, transparait dans la démarche des préfaciers et des garants des aspirants-romanciers indigènes. Pour Gérard Genette, tout discours précédant une œuvre ou venant après elle est une préface (1987 : 150). Sur l'éventail d'auteurs indigènes mentionnés dans le tableau 1, l'accès à l'édition professionnelle, en France, coloniale en Algérie et au Maroc, a requis pour sept d'entre eux (7 – 43,75 %) sur seize (16) recensés, le concours de garants extérieures au monde de la littérature ou en faisant partie sous la forme de préface ou de recommandation explicite auprès d'un éditeur. D'autres auteurs (6 – 37,50 %) sont intervenus directement dans une note d'introduction de leur œuvre pour justifier leur projet d'écrire, tout en donnant des gages de leur fidélité à la France et à son œuvre coloniale.

2.1. Un roman indigène assisté

L'usage de préface et « avis aux lecteurs », émanant de l'Éditeur et des auteurs contribue à définir le contexte d'énonciation des œuvres (Aron, Viala, 2008 : 90) et, sous certaines conditions, en programmer la lecture. Toutefois, dans l'Algérie coloniale, le dialogue entre les auteurs et leurs garants expressément sollicités ne s'intègre pas dans une stratégie de positionnement dans le champ littéraire. Il renvoie à l'ambition personnelle d'être édité, de surmonter les obstacles pour y arriver. Il a un caractère politique et informe aux mieux, au-delà de la publication d'une œuvre littéraire, sur des conduites individuelles d'entrée dans la société coloniale. Des romanciers indigènes ont donc été portés par des écrivains français reconnus du champ littéraire germanopratin ; mais, aussi, par des personnalités du champ politique. Ce qui lie l'auteur quêtant un soutien et son garant est-il de l'ordre de l'indicible ? L'intention de préfaciers et agents d'autorité (ici, spécialement, Célestin Jonnart, gouverneur général de l'Algérie, Louis Bénazet, directeur des Affaires indigènes au Protectorat français du Maroc) est directement lisible, sans ombre. Il s'agit, le plus souvent, de mettre en évidence la perspective civilisatrice de la colonisation française.

- *Les auteurs adoubés*

Ce qui est en jeu dans ce que Genette (1987) appelle le paratexte (toutes interventions autour du texte, dans une spécificité éditoriale ou auctorielle) est le comblement d'une béance, une absence de réaction au travail de l'Autre, singulièrement dans un contexte politique colonial. Le garant préempté y répond en circonscrivant dans un texte introductif aux normes codifiées le lieu de la reconnaissance, de la légitimation d'un auteur, le plus souvent inconnu et foncièrement mineur. Il est exceptionnel que les auteurs indigènes qui ont reçu une aide probante aient été édités à Paris, le centre de la vie politique de la France coloniale, qui est aussi une capitale mondiale des lettres (Casanova, 1999). Le critère de la compétence linguistique et littéraire, habituellement discriminant dans le choix des éditeurs

d'accepter ou de refuser un texte, ne semble ne pas se poser. Henri Piazza, l'éditeur se Dinet et Ben Ibrahim, apporte une approbation roborative de l'œuvre du peintre et, contre toute rumeur malveillante, il explique la part du peintre et son guide dans la paternité de leurs projet littéraire, indiquant le rôle essentiel de Ben Ibrahim dans une écriture documentée des récits, essais et du roman « Khadra, la danseuse des Ouled Naïls ». Il y a, effectivement en l'espèce, un doute persistant: Mostefa Lacheraf (1998 : 58) affirme que le cosignataire de Dinet était totalement analphabète.

Qu'est-ce qui a motivé, sur un autre versant que celui de la spécificité de l'écriture littéraire, l'intervention du gouverneur général de l'Algérie Célestin Charles Jonnart en faveur du caïd Ben Cherif, l'accréditant successivement auprès du grand éditeur parisien Hachette (« Aux villes saintes de l'Islam », essai, 1919), puis de Payot (« Ahmed Ben Mostapha, goumier », roman, 1920) ? Le prix d'une fidélité. Dignitaire de Djelfa, membre de la Fédération des Ouled Sidi Cheikh, proche de la France coloniale après l'avoir combattue, le Capitaine Ben Cherif a pris les armes pour la France lors de la campagne de « pacification » du Maroc (1908) et, il se présente en première ligne sur le front de l'Est au déclenchement des hostilités de la Grande Guerre (1914-1918) où il est vite fait prisonnier des Allemands sans renoncer à sa loyauté envers la France. Dans ce type d'intermédiation politique, la littérature s'écarte totalement. Dans une dédicace précédant son récit, Ben cherif pousse un cri du cœur : « J'ai écrit pour exalter la gloire d'une nation qui a su réveiller les élans chevaleresques d'un peuple jadis endormi ». Autre repère décisif, le caïd Ben Cherif, chef de la faction des Ouled Si Ahmed, était aussi le gendre de Belkacem El Hafnaoui, interprète principal du gouvernement général et érudit musulman, rédacteur en chef de la revue « El Machrek » (Khiredinne, 2006 : 149).

En 1925, le roman « Zohra, la femme du mineur » d'Abdelkader Hadj Hamou, est introduit par Albert de Pouvourville, membre influent de la littérature régionale en France. Le rapprochement entre les deux écrivains était placé sous le sceau de la France. D'emblée, le préfacier situe son discours hors de la littérature et se lance dans une comparaison entre les impérialismes européens, fustigeant celui de l'Angleterre et de l'Allemagne et saluant celui de la France. La France aura atteint son idéal dans les colonies si « des citoyens de la nation mineure viennent à penser dans la langue de la nation éminente ». À ce titre, Hadj Hamou devient exemplaire par son exploit d'écrire un roman sur lequel Pouvourville ne se prononce pas. Si Chukri Khodja arrive à placer auprès de l'éditeur parisien Radot son premier roman « Mamoun ou l'ébauche d'un idéal » (1929), il le doit à Vital-Mareille, écrivain en vogue à Paris et en province. Et, d'une manière plus distincte, à la dédicace qui figure en tête de son roman : « À l'âme de la France qui plane partout, respectée, ce roman, humble écho de l'amour que lui voue une âme, silencieusement, mais foncièrement française, est dédié » Propos, assez percutant pour l'écrivain régionaliste français Vital-Mareille, qui avance le thème classique de la « conquête des âmes » que sa nation sait, contrairement à la Grande Bretagne, opérer par son École et son enseignement supérieur.

Dans un registre clairement politique, Louis Bénazet, personnalité de premier plan du Protectorat français au Maroc, préface le roman « La Voix des monts » du Commandant Saïd Guennoun, publié en 1933 par les Éditions Omnia à Rabat (Maroc). Le dialogue qu'il

initie avec l'auteur apporte des considérations politiques et sécuritaires. L'auteur, qui a réussi une belle carrière dans le renseignement indigène, s'exprime également dans ce registre convenu, pour la défense et la sauvegarde de la France au Maroc.

Le cas d'Abd-El-Krim El Khattabi, chef du Comité du Maghreb arabe au Caire, qui a conduit dans les années 1920 la guerre du Rif (Maroc) contre les Français et les Espagnols, est singulier. Préfaçant le roman anticolonialiste « Idris » (1949) d'Ali El Hammami, publié dans la capitale égyptienne, le résistant est en phase avec le discours du romancier sur les nuisances de la colonisation française au Maghreb. Le préfacier peut regretter deux faits : qu'El Hammami ait choisi le roman plutôt que l'essai, plus foncièrement politique, et que cette dénonciation du colonialisme soit écrite en langue française, ignorée par les « cousins » du Moyen Orient.

La seule préface à visée littéraire est celle d'André Gide pour le roman « Jacinthe noire » de Marie-Louise Amrouche ; le grand écrivain français s'intéresse au processus d'écriture du roman mis à l'œuvre par l'auteure, notant : « [...] vous avez mis-là le meilleur de vous, de votre effort, de votre expérience de la vie, de votre patience artiste et de vos dons. » Cette confiance, placée dans l'auteure, est un des rites quasi-initiatiques de l'acceptation d'un (ou d'une candidate) dans l'ordre des Lettres.

	<i>Auteur et œuvre</i>	<i>Garant</i>	<i>Observations</i>
1	Ben Ibrahim (avec Dinet), « Khadra, la danseuse des Ouled Naïls », 1910.	Henri Piazza, éditeur	Dans une « Note de l'Éditeur », Henri Piazza valide l'association de Dinet et Ben Ibrahim et légitime leur projet littéraire.
2	Ben Cherif, « Ahmed Ben Mostapha, goumier », 1920.	Célestin Jonnart, gouverneur général de l'Algérie	Jonnart est intervenu auprès d'éditeurs parisiens (Hachette, Payot) pour faire publier les écrits de Ben Cherif. Il s'agit clairement d'une caution politique : la tribu de Ben Cherif s'est portée aux côtés de la France dans son combat de conquête militaire de l'Algérie.
3	Hadj Hamou, « Zohra, la femme du mineur », 1925.	Albert de Pouvourville, écrivain colonial français d'Indochine.	Le préfacier considère l'œuvre de Hadj Hamou comme le résultat de l'œuvre civilisatrice de la colonisation française de l'Algérie.
4	Chukri Khodja, « Mamoun, l'ébauche d'un idéal », 1929.	Vital-Mareille, écrivain et essayiste, secrétaire-général de la Société des Écrivains de Provence.	Vital-Mareille estime à travers l'œuvre de Khodja, la France a réalisé une « conquête intellectuelle ». Il cite les plus grands écrivains de France du

			Grand Siècle au XIX ^e , comme les « meilleurs soldats » de la France coloniale en Algérie.
5	Saïd Guennoun, « La Voix des monts », 1933.	Louis Bénézet, directeur des Affaires indigènes au Protectorat du Maroc.	Préface foncièrement politique. Louis Bénézet insiste sur le caractère documentaire du roman (« étude subtile, profonde de la mentalité berbère ») et en évacue la portée littéraire.
6	Marie-Louise Amrouche, « Jacinthe noire », 1947.	André Gide, écrivain français.	Gide insiste sur l'aspect littéraire de son intervention : « un manuscrit aussi important que le vôtre ». Cette tournure correspond à une reconnaissance littéraire d'une jeune romancière par un aîné prestigieux.
7	Ali El Hammami, « Idris », 1949	Abd-El-Krim El Khattabi, Chef du Bureau du Maghreb arabe, au Caire.	El Khattabi témoigne du caractère démythificateur du roman « Idris » qui révèle les faiblesses du Maroc qui ont rendu possible sa conquête et sa colonisation française.

Tableau 3 : *Auteurs adoubés*- *Les auteurs auto-justifiés*

La préface auctorielle (« avant-propos » ou encore « lettre ») est un élément de la dramatisation de l'entrée d'un auteur dans le champ littéraire. Elle est, souvent, volontairement émotive et emprunte à la rhétorique. La plupart des auteurs qui sont intervenus en marge de leur récit ont cherché à marquer une intention relativement à leur projet littéraire. Ils peuvent ainsi s'attarder sur ce qu'ils ont voulu dire dans leur œuvre. Le critique Alain Brunin propose de distinguer entre « intention de l'auteur » et « intention du texte » (2001 : 221). Ces deux intentions peuvent logiquement se rejoindre, comme elles risquent de se disjoindre : dans cette occurrence, ce qu'énonce le propos de l'auteur n'est pas pleinement investi dans le texte. Préface ou avant-propos d'auteur éclairent la volonté de l'auteur d'exister par rapport à la société et aux lecteurs qui le lisent. Or, le groupe d'auteurs indigènes algériens qui engagent une autojustification de leur projet littéraire romanesque s'inscrivent dans une histoire coloniale indéçise. Leurs parcours ne sont pas semblables.

Mohammed Ould Cheikh, « fils de grande tente », est bien introduit dans le milieu éditorial oranais où il allait être édité ; s'ils n'apparaissent pas directement dans les marges

Le problématique accès à l'édition des romanciers algériens ————— Merdaci Nadja de son roman, Blanche et Alfred Cazes, animateurs de la revue littéraire « Oran », l'ont protégé et publié ses nouvelles et poèmes. Pour son recueil de poèmes « Chants pour Yasmine » (1930), donné à l'imprimeur-éditeur oranais Piazza, Ould Cheikh a demandé – directement ou par le biais des Cazes ? – une préface à Gaston Picard, journaliste parisien influent et co-fondateur du Prix littéraire Théophraste Renaudot, en 1926. Sa présence dans le milieu littéraire oranais est attestée. Mohammed Ould Cheikh met en exergue de son roman une dédicace célébrant la France en Algérie et « les pionniers du rapprochement franco-musulman » ; mais, à côté de cette dédicace, il expose dans un avant-propos que son intention n'est pas d'écrire un roman à thèse (« Toutefois, je n'ai aucune prétention d'avoir écrit un livre à thèse ». Contradiction visible, car la thèse de « rapprochement franco-musulman » est bien au cœur de son récit revivifiant la « Grande France ».

Des auteurs se sont interrogés sur le type de communication que suggère leur œuvre littéraire : Djamila Debêche, dans « Leïla », tout comme Malek Bennabi, dans « Lebbeik », ont le souci d'identifier leur lecteur-cible. Debêche s'adresse aux seules femmes françaises pour attirer leur attention sur l'inconfortable situation de la femme indigène algérienne ; Bennabi veut dévoiler quelques aspects du « folklore algérien » à des lecteurs français. C'est le seul auteur à relativiser son entrée dans la littérature de fiction en insistant sur son apprentissage dans ce domaine.

Victor Marciano, signant la préface du roman « Le Bigame » qu'il cosigne avec Ali Hamza, propose aux lecteurs une vision ethnographique de la société musulmane rompant, par la pratique coutumière de la répudiation de l'épouse, avec une bienveillance universelle due aux femmes. Comme pour Debêche et Bennabi, le lecteur souhaité est français et européen, parce que le préfacier Marciano, malgré un projet commun avec un Indigène musulman, ne quitte pas les commandements de l'altérité coloniale : son discours préfaciel implique la séparation entre le « Nous, Algériens » (Marciano et la communauté européenne d'Algérie) et « nos frères musulmans » (Ali Hamza, les acteurs du récit et au-delà d'eux la communauté indigène musulmane). La finalité de l'avant-propos de Marciano est à la fois morale et moralisatrice, faisant de la femme dans la société indigène une victime de la rigidité des croyances musulmanes. A contrario, Rabah et Akli Zenati, tout en développant dans le texte de leur roman « Bou El Nouar, le Jeune Algérien » plusieurs séquences ethnographiques (« Bou El Nouar n'est pas seulement un roman qui peut amuser ou distraire. C'est aussi une étude inédites des mœurs familiales de la Société Musulmane d'Algérie », Avant-propos), optent pour le discours politique en mettant l'accent sur le destin inéluctable de la France et de l'Empire français, « qu'il serait dangereux de contrarier ».

	<i>Auteurs, œuvres</i>	<i>Type d'écrit</i>	<i>Observations</i>
8	Mohammed Ould Cheikh, « Myriam dans les palmes », 1936.	Dédicace.	« [...] j'essaie tout simplement de faire plaisir aux pionniers du rapprochement franco-musulman en leur dédiant ce

			modeste ouvrage ».
9	Ali Hamza (avec Victor Marciano), « Le Bigame », 1936.	Préface, signée par Victor Marciano.	Critique implicite des conduites conjugales traditionnelle de la société indigène musulmane rétive au progrès colonial.
10,11	Rabah et Akli Zenati, « Bou El Nouar, le Jeune Algérien », 1943.	Avant-propos des auteurs.	Défense et illustration de l'Empire français, qui vient de se distinguer lors de la Seconde Guerre mondiale, qu'il faut urgemment rattacher à la France.
12	Djamila Debèche, « Leïla, jeune fille d'Algérie », 1947.	Avant-propos de l'auteure.	« C'est en pensant à vous, femmes de France, que j'ai écrit ces pages » ; « l'histoire de Leïla, je la conte aux femmes de France ». L'horizon politique est tracé : les femmes algériennes veulent être à coté des femmes de France « les organisatrices de la société nouvelle ».
13	Malek Bennabi, « Lebbeik, pèlerinage des pauvres », 1948.	Lettre de l'auteur à l'Éditeur.	S'il écarte l'argument politique, Bennabi veut convaincre son lecteur de l'audace de son ambition d'écrire un roman.

Tableau 4 : *Auteurs auto-justifiés*

Dans ce groupe d'auteurs, trois d'entre eux (Ould Cheikh, Bennabi) n'ont pas manqué dans leur note introductive de s'excuser pour leur langue, leur style et aussi en filigrane d'avoir tenté l'aventure du roman. Cette humilité affichée n'est-elle pas une stratégie pour

2.2. Autres formes d'intégration

Des auteurs, au nombre de trois (3 – 18,75 %), n'ont sollicité ni une recommandation ni une préface, ni écrit une justification de leur projet littéraire pour être acceptés dans le milieu éditorial. René Pottier, cosignant deux romans avec Saâd Ben Ali, notable de Touggourt, est suffisamment établi dans le milieu littéraire parisien, publiant plusieurs ouvrages sur ses expéditions en Afrique, n'a pas besoin de caution pour être édité par Les Œuvres représentatives, petit éditeur parisien. Aïssa Zehar est étonnamment édité par Baconnier, un cador de l'édition coloniale sur la place d'Alger. Le doit-il à son renom

Le problématique accès à l'édition des romanciers algériens ————— Merdaci Nadjia d'édile de la ville de Bordj Bou-Arréridj où à quelque introducteur masqué du champ politique colonial où il nourrissait de sûres attaches ? Mouloud Feraoun, écrivain atypique de la période, refusé par les Éditions Charlot, en 1946 et recalé la même année au concours de la section indigène du Grand Prix littéraire de l'Algérie, a été contraint à l'autoédition. Ami de longue date de l'écrivain pied-noir Emmanuel Roblès, rencontré dans les années 1930 à l'École normale de Bouzaréa (Alger), éditeur au Seuil, à Paris, Feraoun n'a bénéficié d'aucune aide et faveur.

L'édition de romanciers indigènes algériens pendant la période coloniale fut-elle problématique ? Elle est résumée par l'inanité des chiffres. Le décompte global s'arrête à dix-neuf auteurs, édités ou inédits. L'intégration au champ littéraire de la période 1893-1950 a été possible pour seize d'entre eux, qui ont accédé par différentes voies à l'édition dans plusieurs pays. Un seul auteur dans cet aréopage s'est positionné en dehors de la sphère d'influence coloniale française (El Hammami) et trois n'ont pas été édités et ne sont connus que par leur publication dans des journaux indigénophiles d'Algérie (Samar, Bouri) et du Maghreb (Sifi). Sur dix-neuf auteurs, quatre (El Hammami, Samar, Bouri, Sifi) ont été frappés directement ou indirectement par une censure coloniale insidieuse. Il faut admettre que plusieurs auteurs n'ont pas inquiété l'ordre colonial et ont, dans certains cas, poussé le zèle jusqu'à l'encenser.

Tableau 5 : *Type d'intégration dans le milieu littéraire des auteurs*

	<i>Type d'intégration au champ littéraire</i>	<i>Nombre (19 auteurs)</i>	<i>%</i>
1	Auteurs adoubés (garants, recommandations)	7	36,84
2	Auteurs auto-justifiés	6	31,57
3	Autres formes	3	15,78
4	Non-intégrés (inédits)	3	15,78

3. DISCUSSION

Sur dix-neuf auteurs, édités ou inédits, cités dans cette étude, quinze ont diffusé un message apaisant en direction de la France et de sa colonie algérienne. Dans la colonie, l'entrée dans la littérature, notamment l'intégration dans ses rouages éditoriaux a un prix, celui de l'allégeance, débouchant sur une forte idéologisation du discours romanesque. Cependant, pour Abdelkader Djeghloul, la situation de ces romanciers est complexe et même amendable : « Étrange jeu de miroirs. Être à la fois le même et l'autre, dans un mouvement de tension parfois très intense, mais jamais dialectisable. Adhérer le plus à l'autre pour qu'il puisse entendre leur propre parole, car, pour ces romanciers, le public espéré est la France, la France idéalisée... » (1985 : 81). Ce déplacement vers ce qui est pour certains auteurs « la mère-patrie », préparé au long cours par l'école coloniale, comme

l'explique Djeghloul, est la condition obligée du renversement de l'altérité coloniale et de leur lisibilité et de leur intégration dans le champ littéraire français. Dans la préface au roman de Hadj Hamou, Pouvourville a prescrit cette vérité : le colonisé – Africain et Asiatique – qui « pense la langue française » est déjà « un homme français ». Pour les auteurs indigènes algériens, le procès d'acculturation française s'impose comme l'unique issue.

Mais, revenons au réel asserté par la sociologie et l'histoire. La littérature algérienne de langue française naît dans le dénuement. Les données, réunies dans cette étude, relative au genre romanesque peuvent aussi s'appliquer à la poésie, au théâtre et à l'essai, les domaines de l'écriture choisis par les Indigènes algériens pendant la période coloniale. Comparativement à la population européenne d'Algérie, démographiquement dix fois moins importante, la communauté indigène, principalement ses élites formées dans la langue du colonisateur, a témoigné d'une production quantitativement (et, même qualitativement) restreinte. Pour trois raisons précises :

1°) *La circulation de la langue française*. Si les Algériens ont progressivement perdu, dès la fin du XIX^e siècle qui intensifie la fermeture des *mcids*, centres de formation traditionnelle, l'usage de la langue arabe classique, leur seule langue écrite ; mais, ils ne gagnent pas pour autant la langue française distribuée sélectivement à des catégories de la population colonisée. Pour qu'il y ait une production littéraire constante, il aurait fallu qu'il y ait plus d'Indigènes algériens pratiquant la langue française et en maîtrisant l'écriture et la lecture. Cette situation a été désastreuse aussi bien pour la littérature que pour la presse, qui n'ont pu recruter que de rares auteurs et des journalistes pendant toute la période coloniale, souvent coupés de leur lectorat naturel. Selon des statistiques révélées vers la fin de la guerre d'indépendance (1954-1962), recueillies dans différentes sources par Aïssa Kadri (2007), 85 % de la population indigène d'Algérie était analphabète.

2°) *La limite des structures éditoriales*. Les conclusions sur les données chiffrées de cette étude mettent en cause directement l'édition, un média jamais acquis aux Indigènes algériens pendant la période coloniale. Le seul éditeur de la communauté, En Nahda, devait abandonner son activité au lendemain du déclenchement de la guerre. La défaillance éditoriale des Indigènes explique également le retard de la littérature algérienne de langue arabe confrontée à l'absence d'imprimeurs et de machines d'impression dans cette langue. À Alger, Fontana, le seul éditeur colonial qui a pu monter des équipements d'impression en langue arabe a ignoré les productions locales pour se tourner vers le patrimoine littéraire arabe classique. À titre d'exemple, c'est en 1926, que Saïd Ez-Zahiri publie à Tunis la première anthologie de « Poètes algériens de la période contemporaine », qui fera date. Et, ce n'est qu'en 1947, toujours à Tunis, qu'Ahmed-Rédha Houhou publie son récit « La Belle de la Mecque » (1947).

3°) *Littérature et enjeux politiques*. Dans l'insuffisance et l'indétermination de la production littéraire et du recrutement d'auteurs de la communauté indigène, il y a des motivations politiques et idéologiques nettement exprimées ou tacites. À l'exception d'« Idris » d'Ali El Hammami qui rapporte des scènes de la résistance anticoloniale du Rif marocain sous la direction d'Abdelkrim El Khattabi, qui est un roman de l'éveil des consciences

Le problématique accès à l'édition des romanciers algériens ————— Merdaci Nadja maghrébines, dénonçant le joug colonial français, tombant sous le couperet de la censure coloniale et interdit dans les pays du Maghreb, tous les autres textes publiés en Algérie, en France et au Maroc, relèvent de la douce chronique ethnographique ou de mœurs (ainsi, le thème de l'union mixte entre Indigènes et Françaises) qui n'auront pas perturbé les autorités politiques coloniales. L'adoubement de plusieurs romanciers indigènes par des hommes politiques ou des écrivains français consacrés est un aspect d'un contrôle ferme des colonisateurs, à Alger et à Paris, de l'entrée des Indigènes dans la littérature ; il ne se fera pas sans arrière-pensées. La littérature des Indigènes pendant la période de la guerre anticoloniale n'y fera pas exception imposant généralement une prose aseptisée. Supposée plus libre, le roman algérien édité à Paris, n'a pas abordé directement la guerre : si Malek Haddad (« La Dernière impression », 1958) ; « Le Quai aux Fleurs ne répond plus », 1961) l'a subrepticement rappelée non sans confusion parfois, elle est décrite dans une invraisemblable stylisation métaphorique dans « Qui se souvient de la mer » (1962) de Mohammed Dib.

CONCLUSION

La production romanesque en langue française des auteurs indigènes d'Algérie est doublement mineure. D'une part, elle n'atteint pas en nombre dans son long exercice de cinquante-sept années, de 1893 à 1950, ce qu'a réalisé la littérature coloniale et assimilée dans la seule année 1961, avec vingt titres publiés ; de l'autre, elle ne pose aucune tradition durable dans l'écriture littéraire. L'histoire et la critique littéraire, qui se développent en Algérie et à l'étranger au lendemain de l'indépendance du pays, la châtient lourdement en l'effaçant sciemment du bilan de la littérature algérienne. Le critique Mostefa Lacheraf (1963) relevait dans un entretien avec « Les Temps Modernes » que la littérature algérienne de langue française naît dans les années 1950 comme une « génération spontanée » en rendant invisible tout ce qui a été publié auparavant ; cette thèse est radicalisée à sa suite par le P. Déjeux : « La littérature algérienne de langue française naît vraiment à cette date comme une génération spontanée en qualité » (1976 : 61).

En conséquence, tout ce qui a été écrit et publié dans le domaine de la fiction romanesque algérienne avant 1950 porte la marque déshonorante d'une indélébile flétrissure. Ses auteurs ont-ils donc pêché pour avoir voulu exister en se prêtant au jeu ambigu de l'accompagnement colonial ? Avant 1950 et l'avènement, dès le lendemain de la Seconde Guerre mondiale, de l'Organisation spéciale (OS, 1947) et des premières résistances armées au colonialisme français, le mouvement national n'était pas encore entré dans une phase révolutionnaire. Le roman pouvait-il précéder et annoncer ce changement radical ? D'une certaine manière, « Idris » d'El Hammami l'a fait, mais sans recueillir une réelle audience dans les pays du Maghreb auxquels le destinait son auteur. Mais par son contenu ce roman indigène dans l'extrême majorité de ses titres ne désavoue pas le règne colonial français lorsqu'il ne l'a pas, chez certains auteurs, encouragé et soutenu.

Il y a une raison à cette situation. L'hypothèse envisagée dans cette étude de l'édition d'auteurs indigènes comme un débouché à la fois politique et idéologique est démontrée par

Le problématique accès à l'édition des romanciers algériens ————— Merdaci Nadjia le recours constant à des garants, les jeux et enjeux qu'il assigne aux auteurs indigènes. Il a fallu aux auteurs se soumettre à des préfaciers ou justifier eux-mêmes leur projet littéraire favorable à la colonisation. Ce soutien peut apparaître dans les marges du texte et même parfois à l'intérieur. L'exemple de Malek Bennabi, par ailleurs réputé critique envers la colonisation française, louant dans « Lebbeik » (p. 43) un élu indigène, stipendié à l'ordre colonial, et l'administration de la sous-préfecture de Bône, à sa tête le sous-préfet, est-il une sorte d'intrusion de l'auteur pour détourner la censure coloniale ou une position spontanée de reconnaissance de la situation coloniale ? C'est certainement une concession, mais à qui s'adresse-t-elle ?

Le critique anglais Wayne C. Booth (1983) pose l'auteur d'une fiction littéraire au miroir de son lecteur. Mais qui à cette époque lisait les auteurs de ce premier roman algérien de langue française, surgissant dans la période coloniale, discrédité par l'Histoire ? L'élite indigène instruite, certes, mais essentiellement des lecteurs français de la colonie et de la métropole, qui n'attendaient d'eux qu'une approbation de l'histoire en cours, utilement pensée et écrite par les vainqueurs. Ce dilemme les a condamnés et enfermés désormais dans l'oubli.

Liste Bibliographique

Livres

- ARON, P. (2008). *Les 100 mots du littéraire*. Paris : Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? ».
- BENNABI, M. (2005). *Mémoires d'un témoin du siècle*. Alger : Samar.
- BENNABI, M. (1948). *Lebbeik, pèlerinage des pauvres*. Alger : En Nahda.
- BOOTH, W. C. (1983). *The Rhetoric of Fiction*. London : Pinguin Books.
- BRUNN, A. (2001). *L'Auteur*. Textes choisis et présentés par A. Brunn. Paris : Flammarion.
- CASANOVA, P. (1999). *La République mondiale des Lettres*. Paris : Seuil.
- DÉJEUX, J. (1979). *La Littérature algérienne contemporaine*. Paris : PUF (coll. « Que sais-je ? »).
- DÉJEUX, J. (1978). *Bibliographie de la littérature « algérienne » des Français*. Paris : Éditions du CNRS.
- GENETTE, G. (1987). *Seuils*. Paris : Seuil.
- HARDI, F. (2005). *Le Roman algérien de langue française de l'entre-deux-guerres : Discours idéologique et quête identitaire*. Paris : L'Harmattan.
- KHIREDDINE, A. (2006). *Rocher de sel. Vie de l'écrivain Mohamed Bencherif*. Paris : L'Harmattan.
- LACHERAF, M. (1998). *Des noms et des lieux. Mémoire d'une Algérie oubliée ; souvenirs d'enfance et de jeunesse*. Alger : Casbah Éditions.
- KADRI, A. (2007). « Histoire du système d'enseignement colonial en Algérie », dans F. ABECASSIS, G. BOYER et alii, *La France et l'Algérie : Leçons d'histoire. De l'école en situation coloniale à l'enseignement du fait colonial*. Lyon : ENS Éditions.
- MARTIN, O. (2018). « Analyse quantitative », dans PAUGAM, S. (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris : Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? ».

Articles de journal

DJEGHLOUL, A. (1985). « Un romancier de l'identité perturbée et de l'assimilation impossible, Chukri Khodja », dans *Revue de l'Occident Musulman et de la méditerranée*, n° 37, vol. 1, 1^{er} trimestre 1984.

LACHERAF, M. (1963). « L'avenir de la culture algérienne. Entretien avec Marie-Madeleine Brumagne, *Les Temps modernes*, n° 209, octobre 1963.